Les Hourcières

Saint-Geniez-d'Olt-et-d'Aubrac

Photo de la Chapelle d'Aurelle (©V'olt Services)

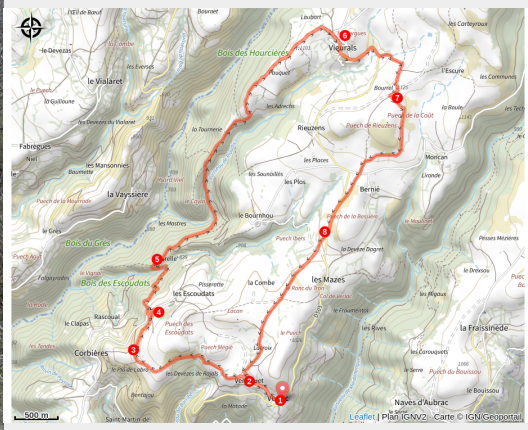

Au départ de Verlac, village typique de montagne pour découvrir le hameau et la chapelle d'Aurelle. On ne peut y accéder qu'à pied !

Une des 4 boucles ombragée à travers l'Aubrac et ses boraldes, avec points de vue et patrimoine séculaire.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 5 h 30

Longueur : 14.7 km

Dénivelé positif : 537 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Eau, Faune, Flore, Histoire et patrimoine, Point de vue

Itinéraire

Départ : Place du village de Verlac, Saint-Geniez-d'Olt-et-d'Aubrac
Arrivée : Place du village de Verlac, Saint-Geniez-d'Olt-et-d'Aubrac
Balisage : PR
Communes : 1. Saint-Geniez-d'Olt-et-d'Aubrac

Profil altimétrique

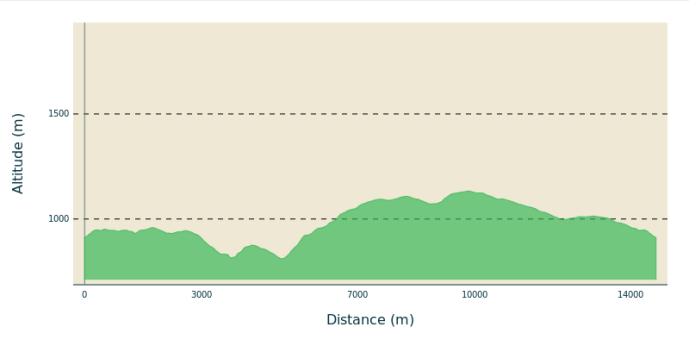

Altitude min 811 m Altitude max 1133 m

1. Sur la place de Verlac, suivez panonceaux, Aurelle, jusqu'à Verlaguet.
2. Puis à l'ouest pendant 1750 m balise Aurelle. Sur une centaine de mètres vous traversez un pré.
3. Nouvelle balise Aurelle, puis 600 mètres descendants jusqu'à un chemin transversal goudronné.
4. Prenez à gauche, sur environ une centaine mètres. Prenez à droite un sentier descendant de 1200 m sur Aurelle.
5. Dans Aurelle, suivez les balises. Après 270 m, prenez le chemin qui part à gauche, sur 770 m, pour rejoindre le gué du Rioudis. Traversez le ruisseau, puis montez sur 1,3km. A la fourche, prenez à droite. Sur cette draille, des panoramas splendides s'offriront à vous.
6. Après 2 km, vous arrivez à Vieurals. Suivez la D503 sur 600m, puis prendre le chemin à gauche. Continuez la draille sur 300m. Puis prendre le sentier à droite sur 300m, avant de rejoindre une nouvelle draille. Tournez à droite. Puis à 50 m, prendre à gauche, et continuez sur 1,4 km pour rejoindre la D95.
7. Traversez la route et prendre le chemin en face. Poursuivre sur 400, pour rejoindre la D503. Tournez à gauche et descendez plein sud.
8. Après 400m, tournez à droite pour rejoindre le sentier et prendre la direction de Verlaguet, situé à 2,5km. Au hameau, tournez à gauche pour rejoindre Verlac.

Sur votre chemin…

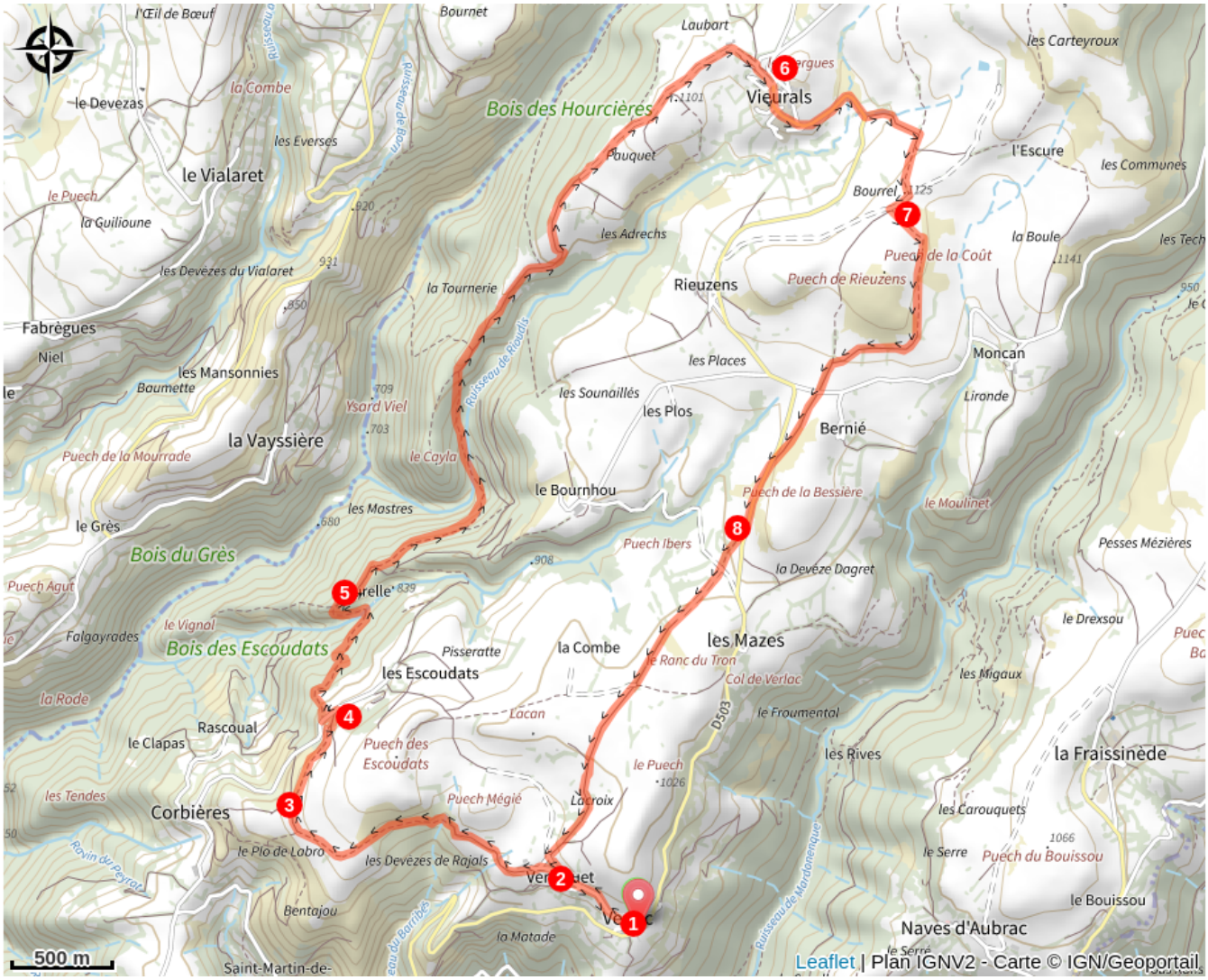

Toutes les infos pratiques

⚠ Recommandations

Dans le cadre de l’arrêté municipal n°24-046, la chapelle d’Aurelle est actuellement fermée au public du 15 avril au 30 septembre 2025 pour permettre la protection d’une colonie de chauves-souris (Grand Rhinolophe) en période de reproduction, conformément à l’article L411-1 du Code de l’environnement qui interdit la destruction ou la perturbation des espèces protégées.

Ce site constitue un lieu d’intérêt écologique majeur à l’échelle régionale pour cette espèce strictement protégée.

Une vidéosurveillance en temps réel permet de suivre l’évolution de la colonie.

La réouverture de la chapelle est prévue à la fin de l’été, dès le départ des chauves-souris.

Une visite virtuelle de l’intérieur de la chapelle est disponible sur smartphone. Pour explorer ce monument historique remarquable, il vous suffit de scanner le QR code. Par ailleurs, vous pouvez également observer l’intérieur à travers la petite trappe intégrée dans la porte.

Comment venir ?

Accès routier

à 10kms de St-Geniez d'Olt par la D503

Parking conseillé

Place du village de Verlac, Saint-Geniez-d'Olt-et-d'Aubrac

Lieux de renseignement

Office de Tourisme des Causses à l'Aubrac - Bureau de St-Geniez d'Olt - Campagnac
Le Cloître, 12130 St-Geniez-d'Olt et d'Aubrac

stgeniezdolt@causses-aubrac-tourisme.com
Tel : 0565704342
http://www.causses-aubrac-tourisme.com